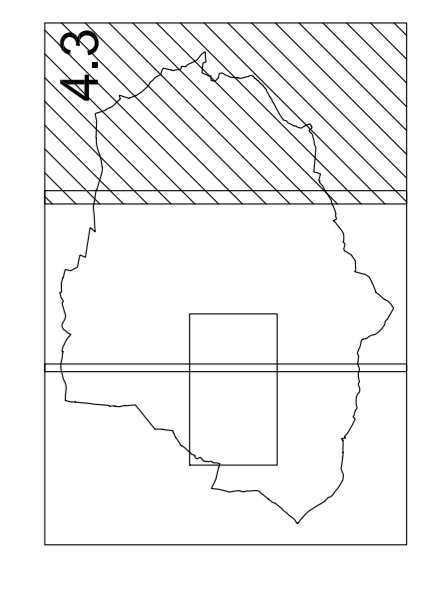


Emplacements réservés			
Numéro	Nature	Destinataire	Superficie
1	Élargissement de voirie	Commune	1747 m ²
2	Création d'une voirie de liaison	Commune	1102.83 m ²
3	Création d'une liaison piétonne	Commune	349 m ²
4	Site de traitement des déchets	Syndicat Mixte Centre Nord Atlantique	200 423 m ²
5	Création d'une voirie de liaison	Commune	444 m ²
6	Création d'une voirie de liaison	Commune	558.57m ²

- Limite de zone
- UA Nom de zone
- Emplacement réservé
- Espace boisé classé (L.130-1)
- X Arbre remarquable (L.123.1-5.7°)
- Zone non aedificandi
- Zone d'alaé. La représentation ne fait pas foi, pour un tracé plus précis se référer à l'annexe n°5.8
- Principe de liaison voirie
- Principe de liaison piétonne existante (L. 123.1-5.7°)
- Principe de liaison piétonne future (L. 123.1-5.6°)
- Ancienne décharge
- Zone humide
- Etang, plan d'eau, mare
- Réseau hydrographique
- Zone non cadastrée (ZA Croix Blanche)
- Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique



DEPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE
 COMMUNE D'ARBREZET

- 01 - Délibération en matière
- 1 - Rapport de présentation
- 2 - Plan de zonage d'urbanisme
- 2a - Délimitation d'urbanisme
- 2b - Délimitation d'aménagement
- 3 - Règlement
- 4 - Documents graphiques
- 5 - Documents annexes
- 6 - Révision partielle
- 7 - Etude de suivi
- 8 - Modifications du plan local d'urbanisme

4.3
 Document graphique
 Planche est

N° pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal n° 2011-10 du 20 octobre 2011
 Délibération en date du 20 octobre 2011

Echelle : 1:50 000ème

